



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

***Séance du lundi 29 septembre 2008***

**D - 20080431**

***Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

# ***Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2007. EDF Services Gironde. Information du Conseil Municipal.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention de concession du 22 janvier 1993, vous avez confié à EDF GDF Service Gironde, sous forme d'une concession de délégation de service public, la distribution de l'électricité sur le territoire communal.

En application de l'article 32 du cahier des charges annexé au traité de concession, et conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire a transmis à l'autorité délégante son rapport annuel d'activité.

L'année 2007 a constitué une année charnière dans la relation contractuelle qui lie le concessionnaire EDF et les autorités concédantes : le 1<sup>er</sup> juillet 2007 marque l'ouverture du marché de l'électricité. Les clients particuliers, comme les autres utilisateurs, peuvent désormais choisir leur fournisseur d'électricité.

## **1. Les temps forts**

L'ensemble du personnel du concessionnaire s'est mobilisé pour adapter les organisations et mettre en place un dispositif d'accueil des clients le plus adapté à leur besoin (Internet, serveur téléphonique, téléphone 7j/7, réseaux de boutiques EDF, visite d'un conseiller commercial au domicile).

EDF a prolongé par voie d'avenant conclu avec la Fédération Nationale des collectivités concédantes de réseaux (FNCCR) son engagement en matière de travaux d'enfouissement de réseau.

EDF a développé les actions de coopération avec les élus lors d'évènements de grande ampleur et a dispensé une information sur les dommages aux ouvrages auprès des communes de plus de 8500 habitants.

## **2. Un service public, deux missions**

EDF assure le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution ainsi que la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés.

Les tarifs réglementés n'ont augmenté que de 0,1centimes d'euro par kWh soit une hausse de 1,1%. Le niveau actuel est parmi le plus bas en Europe.

Quelques autres indicateurs sont en légère baisse par rapport à 2006 :

- 0,1% du nombre de clients tarif bleu
- 6,8% de la quantité d'énergie vendue en GWH
- 4,2% du montant des recettes
- 9,1% du montant des recettes d'acheminement.

## **3. La qualité des relations et des services**

- 166 666 clients sur Bordeaux, soit une augmentation de 1359 clients par rapport à 2006 : +0,8%,
- Clients particuliers satisfaits de la fourniture aux tarifs réglementés : 82,4%
- Clients professionnels satisfaits de la fourniture aux tarifs réglementés : 82%

En raison de modifications de la méthode statistique, les résultats ne sont pas comparables avec ceux de 2006.

Dans un contexte de changement important, EDF entend augmenter la satisfaction des clients particuliers et professionnels en développant l'écoute client et en adaptant la professionnalisation de chaque salarié.

-Clients professionnels satisfaits de la qualité du réseau : 92%, en augmentation de 1,1% par rapport à 2006.

EDF a mis en œuvre des actions pour améliorer la qualité de relation et de service aux collectivités locales :

-coopération des élus en cas d'événements de grande ampleur (tempête)

-mise en place d'un nouveau service d'accueil téléphonique

-information sur les dommages aux ouvrages

-participation aux réunions pour aborder l'ouverture du marché de l'électricité et ses conséquences, ainsi que le contrat service public.

Sur le plan national le taux de satisfaction est de 94,2%.

#### **4. Les actions en faveur des clients démunis**

EDF mène des actions en relation avec les travailleurs sociaux qui visent à aider les plus démunis. Le service maintien d'énergie (SME) permet à un client en difficulté de bénéficier de la fourniture d'énergie et d'un accompagnement. Dans le périmètre de la concession, 1043 clients ont bénéficié du SME.

EDF co-finance le Fonds Solidarité Energie qui est géré par le Conseil Général : 8565 familles ont été aidées, la contribution d'EDF s'est élevée à 465 000€.

Le pôle Solidarité EDF gère le tarif de première nécessité qui permet aux clients de bénéficier d'une réduction de 30 à 150€ sur la facture annuelle. Dans le cadre de la concession, 4221 clients ont bénéficié de ce tarif.

#### **5. Le patrimoine de la concession**

La longueur des réseaux basse tension est de 969,5 kilomètres (+0,20% par rapport à 2006)

La longueur des réseaux HTA est de 483,8 kilomètres (+0,4% par rapport à 2006)

Le nombre de postes de distribution publique s'élève à 975 (+0.4% par rapport à 2006)

Sur les réseaux de distribution en Gironde, EDF a investi 43,2 millions d'euros.

#### **6. Les actions en faveur de l'environnement**

EDF a réalisé 100% des travaux sur les réseaux de la concession en employant des techniques discrètes tandis que les nouveaux postes de transformation s'intègrent dans l'environnement.

La certification ISO 14001 reconnaît à EDF sa capacité de prendre en compte l'environnement dans l'ensemble de ses activités

#### **7. Le rapport financier**

<b>Produits d'acheminement d'énergie (en K€)</b>	<b>2 007</b>	<b>2006</b>
--	--------------	-------------

Recettes	43 641	42 026
Tickets et intervention clientèle	3 042	3 408
Autres produits	11 072	7 707
Contribution d'équilibre	4 266	6 102
<b>Total des produits</b>	<b>62 022</b>	<b>59 243</b>
Charges d'exploitation	35 290	33 407
dont charges de personnel	12 168	12 194
Accès réseau amont	13 352	12 909
Contribution au FACE	1 781	1 719
Contribution aux charges centrales EDF	1 435	1 781
Dotation aux amortissements	4 671	4 257
Dotation aux provisions	2 890	2 646
Redevance de concession (R1, R2)	61	59
Contribution à l'équilibre		
<b>Total des charges</b>	<b>59 480</b>	<b>56 777</b>
<b>Résultat</b>	<b>2 542</b>	<b>2 466</b>

### Précisions sur les éléments financiers 2007

En 2007, une contribution d'équilibre est comptabilisée en produit. EDF calcule, au niveau national, un résultat équilibré pour l'ensemble des concessions prises dans leur ensemble puis la part qu'il est nécessaire d'affecter à chacune des concessions pour que les produits et les charges soient équilibrés. La contribution d'équilibre apparaît quand les conditions d'exploitation de la concession sont dans une situation défavorable. En réalité, sans la contribution d'équilibre (4266 €), le total des produits serait inférieur de 1724 € au total des charges.

La différence entre les produits et les charges soit 2 542 € est positive pour la concession quand les résultats nationaux d'EDF pour l'activité d'acheminement sont positifs.

### 8. Les perspectives 2008

Conformément aux directives européennes, les entreprises électriques et gazières devaient séparer juridiquement leurs activités de gestion de réseau de celles de production ou de fourniture. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, EDF a créé et mis en place la S.A. Electricité Réseau Distribution France filiale à 100% du groupe EDF.

Le Parlement a adopté le 21 janvier 2008 la loi relative aux tarifs réglementés de l'électricité autorisant jusqu'en 2010 les particuliers ayant exercé leur éligibilité à revenir aux tarifs réglementés.

Le 28 juin 2008 est entré partiellement en application le décret n°2007-1826 du 24/12/2007 relatif au niveau de qualité : des dispositions concernent d'une part, le maintien des tensions délivrées en HTA ou BT à l'intérieur d'une plage de 90% à 110% de la tension nominale, d'autre part, des dispositions concernant la continuité de tension. Ce dispositif sera expérimenté en Gironde dès 2008.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-annexé le compte rendu d'activité 2007 de la concession.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
Adjoint au Maire

